



ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES : ENFIN DES AVANCEES !

Le 14 juin 2018 se tiendra une nouvelle journée dédiée à la négociation de l'accord d'accompagnement des agents de l'ex-RSI. Contrairement aux précédentes, elle sera l'occasion de discuter d'un texte comportant des avancées indéniables, et cela grâce aux propositions du SNFOCOS.

En effet, nos revendications ont été entendues, suite aux interventions des membres de notre délégation lors des réunions des 25 et 30 mai 2018 :

- **Garanties contre le licenciement et notamment contre le licenciement pour insuffisance professionnelle ;**
- Révision de la procédure de réaffectation (recueil des vœux et trois entretiens au lieu d'un seul) ;
- Possibilité de refuser les propositions de reclassement sans risque de sanction ;
- Garanties en matière de qualification et de rémunération, notamment pour les cadres affiliés à l'AGIRC ;
- Alignement sur l'accord relatif aux garanties conventionnelles apportées dans le cadre de l'évolution des réseaux ;
- Garanties renforcées au niveau de la mobilité géographique (principe du volontariat, indemnisation, etc...) ;
- Défense des titulaires de mandats et des salariés en situation de handicap.

Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir :

- Maintenir l'affiliation à l'AGIRC pour tout salarié qui bénéficie d'un niveau cadre ;
- Etendre la garantie contre le licenciement pour insuffisance professionnelle, notamment aux cas où, par manque de financement, l'employeur refuserait des formations ;
- Garantir le respect du principe d'égalité de traitement à l'égard des travailleurs handicapés en prévoyant des lignes budgétaires dédiées, tant pour la formation que pour l'adaptation des postes de travail ;
- Faire inscrire les dispositions relatives à la mobilité fonctionnelle (1/2 mois de salaire en cas de changement d'emploi ou un mois de salaire en cas de changement de catégorie professionnelle) ;
- Défendre le principe du mieux disant (accord d'application impérative, sauf dispositions locales plus favorables).

Le SNFOCOS reste attentif et réitère sa volonté de s'inscrire comme force de proposition dans un vrai esprit de négociation pour défendre tous les personnels de l'ex-RSI !